

## Administration territoriale de l'État : nouveau point d'étape sur les chantiers de convergence avant des États généraux

AEF Dépêche n°693827 Par Clarisse Jay Publiée le 16/06/2023

À l'occasion d'un cinquième comité de pilotage, le 21 mai 2023, le ministère de l'Intérieur a dressé un nouveau point d'étape sur l'état d'avancement de la "**démarche de convergence**" dans l'administration territoriale de l'État. Lancée en 2021, elle vise à harmoniser les processus RH, de gestion et numériques entre les différents périmètres ministériels. Plus d'un quart des derniers chantiers lancés a été réalisé. De nouvelles pistes de chantiers sont envisagées. Par ailleurs, lors d'un CSA de réseau, le ministère a précisé les thèmes des États généraux de l'ATE, prévus prochainement. Six mois après le 4<sup>e</sup> comité de pilotage sur "la démarche de convergence dans l'administration territoriale", fin novembre 2022, le ministère de l'Intérieur s'est à nouveau prêté à l'exercice le 25 mai dernier, à l'occasion d'un 5<sup>e</sup> comité présidé par son secrétaire général, Didier Martin (qui a succédé en janvier 2023 à Jean-Benoît Albertini) et par la DGAFP et réunissant les secrétariats généraux des ministères du périmètre de l'ATE, la DITP, la direction du Budget et le Cisirh. Objectif : dresser un bilan des chantiers lancés précédemment et lancer de nouveaux chantiers "prenant en compte les remontées du terrain". Ces nouveaux chantiers devraient avoir une durée de réalisation d'un an, selon les estimations du ministère.

Lancés en mars 2021, les chantiers de convergence visent à harmoniser et à mutualiser les processus entre les différents périmètres ministériels en matière de RH de gestion budgétaire et financière et de numérique. Le précédent comité de pilotage avait fait état d'un taux de réalisation de 66 %, neuf chantiers étant réalisés et cinq autres (tous relatifs aux ressources humaines) en cours de réalisation. À ce jour, le ministère recense 23 chantiers "réalisés et mis en œuvre" depuis 2021. Par ailleurs, deux nouveaux chantiers sur l'harmonisation des procédures RH et les modalités de règlement des frais de déplacement avaient été programmés. Selon la synthèse du comité du 21 mai 2023, 27 % des derniers chantiers lancés ont été réalisés.

Les chantiers réalisés

### **RH harmonisation des procédures**

- Harmonisation des formulaires et de la période de référence concernant le compte épargne temps pour la campagne 2022-2023 ;
- harmonisation des modalités de report des congés annuels de l'année N jusqu'au 31 janvier N+1, effective à compter de 2022 ;
- harmonisation du calendrier et du formulaire de demande de congés bonifiés (été 2023) ;

- harmonisation de la circulaire relative à l'allocation d'apprentissage versée aux tuteurs en 2023 ;
- indemnité de télétravail : à la suite des difficultés de mise en œuvre rencontrées par les gestionnaires, de nouvelles modalités de versement sont en cours d'examen.

### **RH mobilité**

Mise en œuvre de la garantie du régime indemnitaire en cas de mobilité dans le périmètre ATE : la dépense est à la charge du ministère d'accueil.

Les chantiers en cours

### **RH harmonisation des procédures**

- Harmonisation de la gestion des jours de carence menée par la DGAFP dans le cadre des travaux interministériels sur la simplification des actes de gestion RH ;
  - harmonisation du calendrier de référence et de versement du CIA ; mise en œuvre pour le CIA versé en 2024 ;
  - harmonisation des formulaires et des pièces justificatives demandées aux agents de l'ATE dans le cadre de la mobilité d'ici la fin 2023 ;
  - harmonisation des formulaires et des dossiers de demande de mobilisation du compte personnel de formation en 2024 ;
- dématérialisation des dossiers agents du Miom avec le développement de la solution interministérielle GAUDDI par le Cisirh d'ici à fin 2024, début 2025.

### **RH mobilité**

Mise en œuvre du fil de l'eau. Un bilan sera présenté au Copil de l'automne 2023.

### **RH formation**

Amélioration de la cohérence et des mutualisations de l'offre de formation au sein de l'ATE dans le cadre du renouvellement du schéma directeur pour la période 2024-2026.

### **Système d'information RH**

- Territorialisation de la publication des offres d'emploi sur la Place de l'emploi public qui est devenu "Choisirleservicepublic". Expérimentation conduite auprès de deux régions puis généralisation progressive jusqu'à fin 2023 ;
- infocentre adossé aux différents SIRH de l'ATE. Généralisation fin 2023, au terme de l'expérimentation conduite auprès de quatre SGCD ;
- amélioration du système d'information de décompte du temps de travail (en cours).

TOURNEZ SVP !



### **Chantier dématérialisation des entretiens professionnels (outil Esteve)**

Expérimentation menée en 2023 pour le Miom avec des départements 59 et 94 puis généralisation auprès des autres départements en 2024.

### **Chantier politique de voyage**

Harmonisation des modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des agents de l'ATE. Mise en place de l'instance unique Chorus DT pour la réservation et les états de frais des missions en septembre 2023.

### **Chantier RH numérique SI ATE**

- Modernisation des infrastructures locales. Fin du 1<sup>er</sup> semestre pour les DDETS ; fin 2023 pour les DDTM ;
- intégration numérique des agents des DDETS-PP. Remise des postes aboutie (autres éléments d'infrastructure en cours) ;
- déploiement de la nouvelle messagerie de l'État auprès des premiers pilotes du périmètre Miom à la mi-année 2023, avant généralisation à partir de la fin 2023. Déploiement en DDI entre 2024 et début 2025 ; dotation des agents des DDI de cartes agents. Déploiement progressif, avec une première étape de mise en œuvre d'ici la fin 2024.

Les nouveaux chantiers en réflexion

Quatre nouveaux chantiers sont "à explorer" dont les deux premiers portent sur l'harmonisation des procédures :

- harmonisation des remontées des jours de grève ;
- convergence des régimes indemnitaires au profit des agents A et B de la filière administrative ;
- harmonisation les taux de rémunération des astreintes au sein de l'ATE ;
- communication ATE. Harmonisation de la communication des services de l'ATE sous l'égide d'une déclinaison de la marque employeur "Choisir le service public" ;

Numérique SI ATE. Bilan du dispositif déployé en Guyane.

### **Sept thèmes au menu des États généraux de l'ATE**

Ces chantiers de convergence seront l'un des thèmes au menu des futurs États généraux (ou assises) de l'ATE. Annoncé depuis octobre 2022, cet événement a été confirmé par le ministère de l'Intérieur aux organisations syndicales lors du tout premier CSA de réseau des préfectures et des SGCD qui s'est tenu le 5 juin dernier, **rapportent notamment FO Préfectures SMI et la CFDT SMI**. Sans toutefois en préciser la date, regrette la CFDT qui, si elle "salue cette décision", s'interroge dans son compte rendu "sur ce retard à l'allumage". **Le ministère table sur un lancement en juillet ou en septembre, mais le plus probable reste la seconde option, selon Romuald Deliencourt, secrétaire national de FO Préfecture SMI.**

Selon **le syndicat**, sept thématiques seront au programme :

- l'accueil et le service des usagers ;
  - l'attractivité des métiers de l'ATE ;
  - l'administration territoriale de l'Outre-Mer ;
  - les chantiers de convergence ;
  - la déconcentration et l'articulation des échelons déconcentrés ;
  - l'équilibre missions/moyens ;
- la parole de l'État dans les territoires.

**Cet exercice devrait être mis en œuvre localement, au niveau départemental, le gouvernement "souhaitant organiser des réunions déconcentrées", indique Romuald Deliencourt, précisant que les organisations syndicales ont obtenu de pouvoir participer. FO relève déjà des lacunes parmi les thématiques programmées, en particulier en matière de ressources humaines.**

**Alors que les effectifs ne cessent de baisser dans les services déconcentrés depuis plus de dix ans, notamment dans les DDI et les préfectures, à la suite du plan PPNG de 2016 – que le gouvernement a décidé de stopper dans le cadre de la Lopmi – "de nombreuses sous-préfectures sont sous perfusion de services civiques", pointe Catherine Ben Assaya, déléguée régionale Île-de-France du syndicat FO PREF SMI qui appelle de ses vœux un repyramidage et une requalification des personnels**